



Accès des jeunes à l'art : « Recentrons le Pass culture sur ce qui a fait ses preuves »

L'économiste Françoise Benhamou estime, dans une tribune au « Monde », que, face aux défauts constatés du Pass culture, la ministre Rachida Dati propose des ajustements qui relèvent du bricolage. L'économiste avance trois mesures qui relanceraient ce dispositif. L'ongtemps critiqué comme privilégiant les artistes au détriment du public, le ministère de la culture a inauguré en 2019, sous la présidence d'Emmanuel Macron, un véritable renversement de paradigme au terme duquel la politique de la demande devenait une priorité devant la politique de l'offre.

Du moins souhaitait-on un rééquilibrage, avec cela de magique que les achats effectués par les jeunes de 18 ans, grâce au Pass culture, seraient « en même temps » un outil de soutien à l'offre. Deux objectifs étaient visés pour le prix d'un, avec en plus le projet, tout en diversifiant les publics, de diversifier les pratiques effectives des jeunes ! A trop vouloir embrasser, on ne sait plus étreindre. On a donc révisé la copie : de 500 euros pour accéder à des sorties, pratiques ou biens culturels lors du lancement des expérimentations du passe, on est passé à 300 euros en 2021, car la somme était rarement dépensée. D'une durée d'un an, on est passé à deux afin de laisser au jeune le temps de faire ses choix.

D'une politique exclusivement centrée sur l'individu, on est passé à une logique hybride alliant l'octroi de la somme individuelle et d'une part collective gérée par les établissements scolaires (25 euros par élève pour les 4 et les 3, 30 euros pour les 2, 20 euros pour les 1 et les terminales, gérés dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle). De 18 ans, on est aussi descendu dans les âges pour une part individuelle. D'une application centrée sur une logique marchande, on a tenté de faire aussi un outil d'éditorialisation et d'information, un « GPS de la culture ».

Mais l'application de ce dispositif souffrait de divers maux : difficulté à rassembler suffisamment de lieux intéressés par l'opération, pratiques de détournement (reventes) que l'on avait observées en Italie, où le gouvernement de Matteo Renzi avait lancé un « bonus cultura » dès 2016, propension à consommer des biens stars plutôt que de la diversité et faible effet de diversification des choix, car le temps passé sur le passe est très court, etc.

Usine à gaz

Pire encore, les fondamentaux étaient discutables : mépris des résultats de la recherche, alors que la sociologie a montré de longue date que le goût pour la culture s'acquiert au plus jeune âge, mépris des corps intermédiaires et des fonctionnaires (associations, médiateurs, bibliothécaires) dont on découvre bien tardivement le travail, sous-estimation du temps long nécessaire à l'évolution des pratiques effectives, mythe de l'argent réparateur, absence d'hésitation devant la mise en place de dispositifs excessivement complexes, confusion des objectifs (diversifier les pratiques culturelles des jeunes et en accroître l'intensité, démocratiser la culture) comme s'il s'agissait des deux faces d'une même pièce.

Deux rapports (inspection générale des affaires culturelles, Cour des comptes) ont fait le constat des défauts du dispositif, constat au goût d'autant plus amer que son coût est élevé à la fois du point de vue des sommes distribuées et de sa mise en œuvre : quelque 260 millions d'euros au total, dont il était prévu qu'ils soient assumés par les distributeurs et les grandes plateformes numériques à hauteur de 80 % et qui, in fine, sont pris en charge par l'Etat (ministère de la culture et ministère de l'éducation nationale).

Le passe ne démocratise guère les pratiques culturelles, et les choix des jeunes démontrent que ce n'est pas par l'argent qu'on résout la question de la diversification de leurs pratiques. La ministre de la culture, Rachida Dati, se désole de constater qu'ils ne dépensent pas assez pour le spectacle vivant ; et, à mots à peine couverts, le président de la société responsable du dispositif, Sébastien Cavalier, pointe les offreurs, trop peu allants pour cet outil des temps modernes.

A lire la récente tribune de la ministre dans les colonnes du Monde, on comprend qu'il n'est guère question de revenir sur cette mesure phare d'un projet présidentiel qui prend l'eau de toutes parts. Alors on bricole : elle annonce que l'on va conserver un passe universel mais introduire un dispositif plus avantageux pour les plus





modestes afin de compenser un effet d'aubaine, qu'une part sera désormais réservée au spectacle vivant, que l'on va « faire des données culturelles le socle d'un nouveau contrat social pour la culture », au risque de complexifier un dispositif qui ressemble à bien des égards à une usine à gaz.

Renforcer la culture à l'école

Pourquoi ne pas se recentrer sur ce qui a fait ses preuves ? Un volet est intéressant, celui d'offrir un outil performant pour « géolocaliser toute l'offre culturelle près de chez soi, organiser un covoiturage pour un concert, partager des recommandations ». Car, s'il n'y a pas de désert culturel à proprement parler dans notre pays, on manque d'information dans certains territoires sur une offre dispersée, et l'on hésite devant des déplacements parfois compliqués. En proposer l'information et la mutualisation est une bonne mesure.

Deuxièmement, les jeunes ont massivement poussé la porte des librairies afin d'acheter des mangas et de la romance, mais aussi d'autres ouvrages, le livre ayant représenté 46,5 % des achats effectués en 2022 par des jeunes de 18 ans avec le passe. La politique de soutien au livre et à la librairie aura été une belle réussite depuis 1981 ; il faut la consolider et bâtir une relation plus vertueuse encore entre les librairies, l'école et les bibliothèques.

Troisièmement, la part collective du passe, celle qui passe par le truchement des établissements scolaires, est saluée de tous côtés. Il faudra en évaluer les effets sur le temps long, mais pourquoi ne pas la renforcer dès à présent, et accomplir enfin ce rêve d'une école qui donne toute leur place aux arts et à la culture, en faisant en sorte que les pratiques et les sorties culturelles, ainsi que l'accueil des artistes, deviennent des obligations inscrites dans les programmes et dotées des moyens qu'elles méritent ?

Françoise Benhamou est professeure émérite à l'université Sorbonne-Paris-Nord, présidente du Cercle des économistes

